

Procès-verbal de la session extraordinaire

du Conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne, tenue le 17 décembre 2007 à 20h30 à la salle municipale, 1380, Route 125 à Sainte-Julienne, lieu ordinaire des sessions et à laquelle sont présents :

Monsieur Louis Thouin, district 1
 Monsieur Stéphane Breault, district 2
 Madame Manon Desnoyers, district 3
 Madame Céline Daigneault, district 4
 Madame Josée Bélanger, district 5
 Monsieur Benoît Ricard, district 6

formant quorum, sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Pierre Mireault

Est présent, monsieur Claude Arcoragi, secrétaire-trésorier/directeur général

☞ Rituel du Conseil

☞ Avis de convocation

Le secrétaire-trésorier/directeur général constate et certifie que tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation à cette session extraordinaire, fait lecture de son certificat confirmant que ledit avis a été dûment signifié à tous les membres du Conseil et fait aussi lecture des sujets à l'ordre du jour, à savoir :

Ordre du jour

session extraordinaire du 17 décembre 2007

Point 1)

07-12X-596 Ouverture de l'assemblée

Point 2)

07-12X-597 Adoption de l'ordre du jour du 17 décembre 2007

Point 3)

07-12X-598 Travaux supplémentaires – Réfection de toiture à l'immeuble municipal

Point 4)

07-12X-599 Autorisation du certificat de paiement progressif no. 1 pour la réfection du pont Legoff

Point 5)

07-12X-600 Autorisation du certificat de paiement pour l'empierrement et le pavage du Domaine Patenaude (partie commune)

Point 6)

07-12X-601 Autorisation d'aménager un sentier de Quad sur la rue Papillon

- Point 7) Avis de motion afin d'adopter un règlement ayant pour but de modifier les taux de taxes et de compensation pour l'année financière 2008
- Point 8) Avis de motion afin d'adopter un règlement décrétant les taux de taxes de compensation pour la sécurité publique
- Point 9) Avis de motion afin d'adopter un règlement modifiant le règlement sur les cueillette des ordures
- Point 10) Avis de motion afin d'adopter un règlement modifiant le règlement sur les égouts
- Point 11) Avis motion pour un règlement de surtaxe des terrains vacants desservis par le réseau d'aqueduc et le réseau d'égout de la Municipalité.
- Point 12) Avis de motion afin de modifier le règlement numéro 380, art. 41 afin d'augmenter le taux pour les modifications de zonage
- Point 12A)
07-12X-602 Offre d'achat sur l'immeuble du 2420 rue Cartier
- Point 12B)
07-12X-603 Octroi de subvention pour le CJE
- Point 12C)
07-12X-604 Autorisation d'un emprunt temporaire pour le règlement 708-07 relatif aux travaux de drainage, d'empierrement et de pavage d'un tronçon de la rue Bocage dans le domaine Patenaude
- Point 12D)
07-12X-605 Cahier de charge – Assurances collectives
- Point 13) Période de questions
- Point 14)
07-12X-606 Levée de l'assemblée extraordinaire du 17 décembre 2007



- Point 1)
07-12X-596 Ouverture de l'assemblée

CONSIDÉRANT QUE le quorum est obtenu.

Il est proposé par : Manon Desnoyers, district 3

Appuyé par : Benoît Ricard, district 6

Et résolu

Que l'assemblée est ouverte.

ADOPTÉE

- Point 2)
07-12X-597 Adoption de l'ordre du jour du 17 décembre 2007

CONSIDÉRANT QUE le président de l'assemblée a fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Louis Thouin, district 1
Appuyé par : Josée Bélanger, district 5
Et résolu

QUE l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 17 décembre 2007 est accepté en y ajoutant les points suivants :

Point 12A)

07-12X-602 Offre d'achat sur l'immeuble du 2420 rue Cartier

Point 12B)

07-12X-603 Octroi de subvention pour le CFE

Point 12C)

07-12X-604 Autorisation d'un emprunt temporaire pour le règlement 708-07 relatif aux travaux de drainage, d'empierrement et de pavage d'un tronçon de la rue Bocage dans le domaine Patenaudé

Point 12D)

07-12X-605 Cahier de charge – Assurances collectives

ADOPTÉE

Point 3)

07-12X-598 Travaux supplémentaires – Réfection de toiture à l'immeuble municipal

CONSIDÉRANT QUE suite au rapport de l'architecte Jean-Pierre Bertrand;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à des améliorations de la ventilation pour réduire les pertes de chaleur dans l'entretoit;

En conséquence,

Il est proposé par Céline Daigneault, district 4
Appuyé par Manon Desnoyers, district 3
Et résolu

QUE la Municipalité autorise les travaux supplémentaires pour deux ordres de changement au projet de réfection des toitures, soit ordre de changement numéro 1 au montant de 2 513.50 plus les taxes applicables et pour l'ordre de changement numéro 2, un montant de 3 339.60 plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

Point 4)

07-12X-599 Autorisation du certificat de paiement progressif no. 1 pour la réfection du pont Legoff

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Leroux Beaubien Hurens & Ass. a constaté l'avancement des travaux de la réfection du pont Legoff;

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Leroux Beaudoin Hurens & Ass. recommande d'autoriser le certificat de paiement progressif no. 1 à l'entrepreneur Excavation & Construction Sédentaire Inc;

En conséquence,

Il est proposé par Manon Desnoyers, district 3
Appuyé par Stéphane Breault, district 2
Et résolu

QUE la Municipalité autorise le paiement progressif no. 1 à l'entrepreneur Excavation & Construction Sédentaire Inc. pour un montant de 25 034.95 taxes incluses à même le poste budgétaire 1-22-300-00-641 du règlement d'emprunt de secteur.

ADOPTÉE

(Le Maire se retire et cède sa place à la mairesse suppléante)

Point 5)

07-12X-600 Autorisation du certificat de paiement pour l'empierrement et le pavage du Domaine Patenaude (partie commune)

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Leroux Beauvoir Hurens & Ass. a constaté l'avancement des travaux au domaine Patenaude;

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Leroux Beauvoir Hurens & Ass. recommande d'autoriser le certificat de paiement progressif no. 1 à l'entrepreneur Pavage Roy & Fils Inc.;

En conséquence,

Il est proposé par Benoît Ricard, district 6

Appuyé par Manon Desnoyers, district 3

Et résolu

QUE la Municipalité autorise le paiement progressif no. 1 à l'entrepreneur Pavage Roy & Fils Inc. pour un montant de 31 107.41\$ taxes incluses à même le poste budgétaire 1-22-300-00-708 du règlement d'emprunt de secteur.

ADOPTÉE

(Le maire reprend la présidence)

Point 6)

07-12X-601 Autorisation d'aménager un sentier de Quad sur la rue Papillon

CONSIDÉRANT une demande reçue du Club Quad Moto M.A.N.Inc. pour l'autorisation de réaménager un sentier;

CONSIDÉRANT QUE le Club Quad s'engage à installer toute la signalisation conforme à la norme réglementaire;

CONSIDÉRANT QU'une surveillance sera accrue par les patrouilleurs des Moto Man;

En conséquence,

Il est proposé par Louis Thouin, district 1

Appuyé par Josée Bélanger, district 5

Et résolu majoritairement,

QUE la Municipalité autorise le Club Quad à aménager un sentier de quad sur la rue Papillon sur une distance de 0.4 km du bout de la rue jusqu'à la rue Doré pour la période hivernale 2007-2008.

ADOPTÉE

Point 7)

Avis de motion afin d'adopter un règlement ayant pour but de modifier les taux de taxes et de compensation pour l'année financière 2008

Un avis de motion est donné par Louis Thouin, district 1, afin qu'à une séance subséquente, le règlement numéro 720-08 soit adopté ayant pour but de modifier les taux de taxes et de compensation pour l'année financière 2008.

Point 8) **Avis de motion afin d'adopter un règlement décrétant les taux de taxes de compensation pour la sécurité publique**

Un avis de motion est donné par Josée Bélanger, district 5, afin qu'à une séance subséquente, le règlement numéro 721-08 soit adopté décrétant les taux de compensation pour la sécurité publique.

Point 9) **Avis de motion afin d'adopter un règlement modifiant le règlement sur la cueillette des ordures**

Un avis de motion est donné par Benoît Ricard, district 6, afin qu'à une séance subséquente, le règlement numéro 722-08 soit adopté modifiant le règlement sur la tarification de la cueillette des ordures.

Point 10) **Avis de motion afin d'adopter un règlement modifiant le règlement sur les égouts**

Un avis de motion est donné par Stéphane Breault, district 2, afin qu'à une séance subséquente, le règlement numéro 723-08 soit adopté modifiant le règlement sur les égouts.

Point 11) **Avis motion pour un règlement de surtaxe des terrains vacants desservis par le réseau d'aqueduc et le réseau d'égout de la Municipalité.**

Un avis de motion est donné par Céline Daigneault, district 4, afin qu'à une séance subséquente, le règlement numéro 724-08 soit adopté décrétant une surtaxe des terrains vacants desservis par le réseau d'aqueduc et le réseau d'égout de la Municipalité.

Point 12) **Avis de motion afin de modifier le règlement numéro 380, art. 41 afin d'augmenter le taux pour les modifications de zonage**

Un avis de motion est donné par Louis Thouin, district 1, afin qu'à une séance subséquente, le règlement numéro 725-08 soit adopté pour de modifier le règlement numéro 380, art.41 afin d'augmenter le taux pour les modifications de zonage.

Point 12A)

07-12X-602 **Offre d'achat sur l'immeuble du 2420 rue Cartier**

Il est proposé par Josée Bélanger, district 5

Appuyé par Céline Daigneault, district 4

Et résolu

QUE la Municipalité autorise le directeur général à émettre un offre d'achat sur l'immeuble située au 2420 rue Cartier pour un montant de 105 000.\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

Point 12B)

07-12X-603 **Octroi de subvention pour le CJE**

Il est proposé par Benoît Ricard, district 6

Appuyé par Josée Bélanger, district 5

Et résolu

QUE la Municipalité accorde une subvention au Carrefour jeunesse emploi au montant de 150.\$ à même le poste budgétaire 1-02-701-10-950.

ADOPTÉE

Point 12C)

07-12X-604 **Autorisation d'un emprunt temporaire pour le règlement 708-07 relatif aux travaux de drainage, d'empierrement et de pavage d'un tronçon de la rue Bocage dans le domaine Patenaude**

CONSIDÉRANT QUE le directeur des services techniques a autorisé le début des travaux suite à l'acceptation du règlement d'emprunt par le Ministère des Affaires municipales et des Régions et que des paiements aux fournisseurs sont nécessaires ;

En conséquence,

Il est proposé par Benoît Ricard, district 6

Appuyé par Josée Bélanger, district 5

Et résolu

QUE la Municipalité autorise un emprunt de 51 751\$ équivalent à 90% du montant d'emprunt approuvé par le dit règlement no. 708-07.

ADOPTÉE

Point 12D)

07-12X-605 **Cahier de charge – Assurances collectives**

Il est proposé par Stéphane Breault, district 2

Appuyé par Manon Desnoyers, district 3

Et résolu

QUE la Municipalité mandate le directeur général à préparer un cahier de charges afin d'aller en soumission pour les assurances collectives.

ADOPTÉE

Point 13)

Période de questions

Point 14)

07-12X-606 **Levée de l'assemblée extraordinaire du 17 décembre 2007**

Il est proposé par : Manon Desnoyers, district 3

Appuyé par : Stéphane Breault, district 2

Et résolu :

QUE l'assemblée extraordinaire du 17 décembre 2007 est levée à 21h04.

ADOPTÉE

7175

Pierre Mireault
Maire

Claude Arcoragi
Directeur général